

Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)

Procès-verbal de l'assemblée de fondation

Date : Mardi le 8 décembre 2009

Heure: 19h30 à 22h00

Endroit : Salle communautaire de Kamouraska, 67, avenue Morel, Kamouraska.

Personnes présentes : voir feuille de présence en annexe

1. Introduction et bienvenue

Monsieur Michel Toussaint adresse un mot de bienvenue aux personnes présentes. Il présente brièvement la raison de la tenue de cette assemblée de fondation ainsi que les grands points qui seront abordés au courant de la soirée. Il présente également l'équipe de travail de la permanence en place et rappelle l'importance de compléter la fiche d'adhésion qui a été remise à l'entrée.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

M. Michel Toussaint demande à l'assemblée les propositions pour nommer un président et un secrétaire d'assemblée. Pour assumer le rôle de la présidence, M. Michel Toussaint est proposé par M. Gilles Lévesque, appuyé par M. Charles Proulx. Pour le rôle de secrétaire d'assemblée, Mme Elise Marquis est proposée par M. Gérard Gagnon, appuyé par M. Bruno Ouellet. M. Michel Toussaint et Mme Elise Marquis acceptent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Michel Toussaint procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est apportée. L'adoption de la proposition d'ordre du jour est proposée par M. Jean-Simon Bélanger, appuyé par M. Claude Langlais.

4. Mise en contexte du redécoupage et démarches de l'organisme de zone

M. François Gagnon présente ce point qui consiste à transmettre la même information à tous depuis les premières démarches de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) en 2002, jusqu'à la tenue de l'assemblée de fondation de ce soir. Les interventions de M. François Gagnon concernent majoritairement :

- ce qu'est la GIEBV,
- ce qu'est un organisme de bassin versant (OBV),

- les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) à l'intérieur de son cadre de référence destiné aux OBV,
- la définition du Plan directeur de l'eau (PDE) ainsi que les différentes étapes du cycle de gestion de l'eau
- l'historique et les raisons de la mise en place du redécoupage du Québec en 40 zones de gestion intégrées de l'eau par le MDDEP
- la présentation de la zone couverte pour notre territoire
- le processus qui a impliqué la fusion des deux organismes de bassin versant actuels (COBAKAM et Fouquette)
- la création d'un comité provisoire qui a élaboré sur le projet de règlements généraux qui sera présenté plus loin
- ainsi que l'éventuel rôle que prendront les tables de concertation locales.

5. Ratification des lettres patentes

M. Michel Toussaint et M. François Gagnon présentent ce point. Ils mentionnent que quelques détails administratifs restent encore à régler auprès du registre des entreprises du Québec avant de recevoir les lettres patentes de fusion et de considérer actif le nouveau conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup. Par contre, cela n'empêche pas de former le conseil d'administration dès ce soir et de poursuivre les démarches et le travail au niveau de la zone.

6. Ratification des règlements généraux

M. Michel Toussaint explique la procédure qui sera employée concernant l'analyse du projet de règlements généraux. Il mentionne qu'il n'y aura pas de lecture complète du document mais que les articles considérés plus importants seront lus. S'il y avait des modifications mineures à faire, il est possible d'en faire part et les correctifs pourront être apportés. Toutefois, s'il y avait des corrections majeures, une discussion peut avoir lieu afin d'obtenir un consensus rapide. Si ce n'est pas le cas, la question pourra être référée au conseil d'administration et rediscuté lors de la première assemblée annuelle qui aura lieu en avril 2010. M. Michel Toussaint suggère de mettre à l'essai ces nouveaux règlements et s'il y a lieu il est toujours possible de procéder à des modifications lors des assemblées générales annuelles.

Suivant cela, Mme Elise Marquis et M. François Gagnon procèdent à la lecture des articles qui ont été préalablement sélectionnés. Suivent quelques questions et commentaires de l'assemblée. L'adoption du projet de règlements généraux est proposée par M. Guy Verreault, appuyé par M. Alphée Pelletier puis résolu à l'unanimité.

7. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

M. Michel Toussaint demande s'il y a des propositions pour agir à titre de président et de secrétaire d'élection. M. François Gagnon et Mme Elise Marquis sont nommés pour agir respectivement à titre de président et de secrétaire d'élection. Ces nominations sont faites sur proposition de M. Charles Proulx, appuyé par M. Claude Langlais. M. Michel Toussaint rappelle que

les gens qui n'auraient pas encore complété leur fiche d'adhésion doivent le faire pour pouvoir participer à la période d'élection dans les collèges électoraux.

Avant de quitter pour la pause, M. François Gagnon explique la procédure des élections par collège électoral. Les gens d'un même secteur d'activité doivent se réunir afin d'élire un représentant pour chacune des parties est et ouest du territoire. Les gens auront l'occasion de prendre la pause tout en procédant aux élections dans chaque collège électoral..

8. Pause

La pause ainsi que la période d'élection est d'une durée de 15 minutes.

9. Élection des membres du conseil d'administration

Au retour de la pause, les sièges élus à l'intérieur des collèges électoraux sont présentés.

Il s'agit de :

Provenance	Partie	Représentant(e) élu(e)	Proposé par
Municipalité	Est	Vacant	-
Municipalité	Ouest	Rémi Pelletier	Claude Langlais
Forestier	Est	Richard Moreau	Mélanie Rioux
Forestier	Ouest	Daniel Beaulieu	Jean Labrie
Agriculture	Est	Annick Filion	Daniel Laplante
Agriculture	Ouest	Alphée Pelletier	Christian Lévesque
Commercial / industriel / agroalimentaire	Est	Charles Marois	Gaétan Malenfant
Commercial / industriel / agroalimentaire	Ouest	Vacant	-
Environnement	Est	Anne-Marie Beaudoin	Jean-Louis Paradis
Environnement	Ouest	Édith Sénéchal	Sylvie Choquette
Récréotourisme	Est	Mélanie Rioux	Richard Moreau
Récréotourisme	Ouest	Gérard Gagnon	Michel Toussaint
Éducation	Est	François Boucher	Claude Langlais
Éducation	Ouest	Michel Toussaint	Jean Dallaire
Table de concertation locale	Est	Vacant	-
Table de concertation locale	Ouest	Michel Champagne	Raynald Bernier

10. Nomination d'un expert-comptable

M. Michel Toussaint explique que des discussions ont eu lieu auprès des deux firmes comptables actuelles des deux organismes de bassins versants concernant la procédure à suivre pour fusionner les vérifications comptables annuelles. Toutefois, il reste encore des détails à régler à ce sujet. Il suggère à l'assemblée de référer le choix de l'expert-comptable au conseil d'administration. Ce choix sera éventuellement présenté lors de la première assemblée générale annuelle d'OBAKIR. Ceci est proposé par M. Jean Dallaire, appuyé par M. Gérard Gagnon.

11. Présentation de la planification des activités 2010

M. François Gagnon présente un aperçu de la planification des activités prévues pour l'année 2010. Cette planification devra être entérinée par le conseil d'administration. Les activités sont divisées en trois grandes catégories :

- 1) démarrage (mise en place d'OBAKIR, rencontres d'informations, démarrage des tables de concertation locales)
- 2) plan directeur de l'eau (au 31 mars 2011, compléter ceux des rivières Kamouraska et Fouquette et réaliser le portrait de la zone d'OBAKIR en plus de voir à la mise en place de mesures d'acquisition de connaissances et de suivi).
- 3) poursuite des activités entreprises. (Entre autre par les projets en cours sur la rivière Kamouraska et la rivière Fouquette).

12. Présentation des prévisions budgétaires 2010

M. François Gagnon présente ce point à l'assemblée. L'information présentée n'est qu'à titre indicatif. Cette planification budgétaire devra être entérinée par le conseil d'administration. M. François Gagnon précise que les montants des produits n'incluent pas les argents attirés pour des projets en cours.

13. Varia

Aucun point n'est ajouté. Quelques interrogations et commentaires sont toutefois soulevés :

- sur l'indépendance de la Corporation
- sur l'avenir des organismes de bassins versants actuels
- sur l'avenir immédiat des tables de concertation locales

14. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été discutés. La levée de l'assemblée est proposée par Mme Édith Sénéchal. Il est 22h00.

Michel Toussaint,
Président de l'assemblée

Elise Marquis,
Secrétaire de l'assemblée